

Étude PJ

Parlements des jeunes en Suisse



ein Angebot des
une offre de la
un'offerta della



DSJ FSPJ FSPG

Dachverband Schweizer Jugendparlamente
Fédération Suisse des Parlements des Jeunes
Federazione Svizzera dei Parlamenti dei Giovani

Photo: Assemblée des délégués 2023 à Soleura, source: FSPJ

Editeur :

Dachverband Schweizer Jugendparlamente DSJ
Fédération Suisse des Parlements des Jeunes FSPJ
Federazione Svizzera dei Parlamenti dei Giovani FSPG
Seilerstr. 9, 3011 Berne
Tel. +41 (0) 31 384 08 08
info@dsj.ch www.dsj.ch

Rédaction : **Sara Schmid, Christian Isler, Nadia Qadire**

Traduction : **Clelia Walter**

Lectorat : **Emma Simonett**

Mise en page et graphisme : **Marie Waridel**

Table des matières

1	Situation initiale	5
2	État de la recherche	6
3	Méthodologie	7
4	Enquêtes en ligne : les résultats	8
	Enquête sur les membres	8
	Données sociodémographiques	8
	Orientation politique	11
	Questions sur l'engagement au sein du parlement des jeunes	11
	Enquête sur les organisations	14
	Forme et structure des parlements des jeunes	14
	Organisation des parlements des jeunes	15
	Questions sur l'engagement au sein d'un parlement des jeunes	17
5	Bilan	18
6	Bibliographie	20
7	Liste des figures	21

1 Situation initiale

Les parlements des jeunes¹ constituent un élément important du système de milice suisse parce qu'ils permettent à leurs membres de développer tôt un intérêt pour la politique. Les jeunes obtiennent ainsi des possibilités de participation et d'influence et peuvent participer activement à la politique et à la société. À travers cette expérience de participation fructueuse, ils et elles sont plus enclin-e-s, par la suite, à poursuivre leur engagement politique, ce qui bénéficie à la société et surtout au système de milice suisse (Fatke 2007).

La promotion de la relève politique joue un rôle important en Suisse, car le système de milice, qui est un pilier du système politique helvétique, repose sur la relève. D'autant plus qu'entre 1997 et 2016, l'engagement bénévole dans les fonctions politiques ou publiques a reculé d'environ 70 % (Freitag, Bundi et Flick Witzig 2019).

Malgré ce rôle important des parlements des jeunes dans le système politique suisse, il n'existe aucune enquête méthodique et fondée scientifiquement sur la structure et l'organisation des parlements des jeunes en Suisse. Une connaissance détaillée de la relève politique en Suisse est toutefois importante car elle permet de formuler des hypothèses pour l'avenir du système

de milice suisse et de compenser dès aujourd'hui les potentielles inégalités de demain. Avec le présent projet, la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes FSPJ souhaite combler cette lacune. En plus de questions sur la forme juridique des parlements des jeunes ou sur la composition des membres, l'étude vise à analyser comment les jeunes parlementaires évaluent la situation actuelle des parlements des jeunes. Les participant-e-s à l'étude ont notamment été interrogé-e-s sur la façon dont ils et elles évaluent l'impact des parlements des jeunes et quels défis ils et elles voient à l'avenir, ce qui permet d'identifier les défis auxquels sont confrontés les parlements des jeunes et de comprendre la manière dont ils ont évolué et évolueront à l'avenir.

L'étude PJ constitue la première enquête systématique sur l'ensemble des parlements des jeunes en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein et permet d'établir des connaissances de base importantes sur le monde des parlements des jeunes. Jusqu'à présent, ces connaissances n'étaient pas disponibles. La FSPJ entretient certes des échanges soutenus avec ses 54 parlements des jeunes membres (sur les 84 parlements des jeunes existant en Suisse et au Liechtenstein au 01.11.2022), mais cela permet uniquement de faire des estimations approximatives sur les spécificités des parlements des jeunes.

¹. Le terme « parlement des jeunes » ou son abréviation « PJ » désignent également les conseils des jeunes ou toute autre organisation similaire.

2 État de la recherche

Les parlements des jeunes sont souvent mentionnés dans les études qui traitent de la participation politique des jeunes. Leur rôle en tant que structures importantes pour la participation des jeunes a déjà été démontré dans la littérature scientifique (entre autres Koller 2017 ou Khan 2019).

Cependant, la littérature scientifique consacrée spécifiquement aux parlements des jeunes en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein est très restreinte ; elle se limite à quelques manuels ou recommandations pratiques. Par exemple, Jorio (2010) a rédigé un guide pour la création et la gestion de parlements des jeunes, avec des check-lists, des conseils et des exemples issus de la pratique. Forte de son expérience de longue date dans le domaine des parlements des jeunes, la FSPJ elle-même a élaboré des brochures de conseil et de création commandables en ligne. Il s'agit, dans ces brochures, de transmettre des connaissances et des conseils pratiques sur des thèmes tels que la constitution d'un réseau ou les aspects structurels d'un parlement des jeunes. Les exemples et conseils sont adaptés aux activités des parlements des jeunes.

Dans toutes ces sources, il manque toutefois des informations sur la structure et l'organisation des parlements des jeunes en Suisse. Dans leur étude, Roth et Stange (2020) se sont intéressés à cet aspect des parlements des enfants et des jeunes en Allemagne. Aussi bien les coordinateur-ice-s que les enfants et jeunes actif-ive-s au sein des parlements ont été interrogé-e-s afin d'identifier ce qu'est un parlement des enfants et des jeunes solide, comment un tel parlement fonctionne et quelles sont les conditions nécessaires au succès d'un parlement des enfants et des jeunes ou de tout autre organe de jeunes.

Par conséquent, si de nombreuses études s'intéressent aux structures, méthodes de travail, ancrages juridiques ou à l'implication de jeunes, la présente étude s'intéresse, elle, aux jeunes parlementaires eux- et elles-mêmes. Une approche bottom-up est utilisée et l'enquête quantitative est menée directement auprès des jeunes parlementaires, et non auprès des adultes.

3 Méthodologie

La collecte des données a été effectuée au moyen de deux enquêtes en ligne, mises à disposition en allemand, français et italien sur la plateforme en ligne engage.ch. Les enquêtes ne s'adressaient pas uniquement aux membres de la FSPJ, mais à l'ensemble des parlements des jeunes des trois régions linguistiques de la Suisse. La collecte des données comprenait les deux enquêtes suivantes :

- ▶ L'enquête sur les membres portait sur les adolescent-e-s et les jeunes adultes membres d'un parlement des jeunes. Les données sociodémographiques des membres étaient ici particulièrement intéressantes, mais aussi, par exemple, leur orientation politique et leurs éventuels autres engagements. Il ne s'agissait pas d'une enquête exhaustive, mais d'une enquête représentative, avec une pondération par région. L'enquête sur les membres permet de déterminer qui exactement utilise la forme de participation « parlement des jeunes » et de définir si les adolescent-e-s et les jeunes adultes présentant certaines caractéristiques (genre, niveau d'éducation, statut migratoire, etc.) sont sous-représenté-e-s ou surreprésenté-e-s dans les parlements des jeunes. Dans une démocratie, l'égalité civique devrait régner (Krell, Meyer & Mörschel 2012), c'est pourquoi il est important que les parlements des jeunes soient aussi inclusifs que possible et ouverts à tous les groupes de jeunes. L'enquête permet également de dresser un portrait de la relève politique d'aujourd'hui. Elle donne, par exemple, des informations sur l'orientation politique des jeunes parlementaires, sur leur participation à d'autres activités associatives ou mouvements politiques ainsi que sur l'influence du foyer familial sur l'engagement politique des jeunes. Les résultats peuvent être comparés avec ceux d'autres enquêtes pertinentes, comme le Monitoring politique easyvote.
- ▶ L'enquête sur les organisations s'intéressait aux parlements des jeunes en tant qu'organisations. Un seul questionnaire était rempli par parlement des jeunes. Il comprenait des questions, entre autres, sur la forme d'organisation des parlements des jeunes, leur financement, leur zone d'influence et leurs compétences politiques. L'objectif était un recensement complet de tous les parlements des jeunes de Suisse et du Liechtenstein. Concernant les parlements des jeunes qui n'ont pas répondu à l'enquête en ligne, nous avons essayé de leur demander de remplir le questionnaire lors de la Conférence des Parlements des Jeunes² annuelle. L'enquête sur les organisations vise à fournir un aperçu systématique et scientifiquement fondé du paysage suisse des parlements des jeunes – un aperçu qui faisait jusqu'à présent défaut. Cela permet non seulement de montrer quelle est la taille de la « scène PJ » (en termes de membres et de nombre de parlements des jeunes) et comment elle s'évalue, mais aussi de mettre en évidence, par exemple, les différentes formes que peuvent prendre les parlements des jeunes, leurs différences en termes de compétences et d'orientations, ainsi que le budget annuel dont disposent les parlements des jeunes.

Le questionnaire en ligne ainsi que les résultats de l'analyse des données ont fait l'objet d'une réflexion critique par les professeurs Roland Roth et Waldemar Stange, auteurs de l'étude « Starke Kinder- und Jugendparlamente – Kommunale Erfahrungen und Qualitätsmerkmale » (Parlements des enfants et des jeunes solides – expériences communales et critères de qualité), dont s'est inspirée la présente étude PJ.

2. La Conférence des Parlements des Jeunes (CPJ) est l'événement le plus important de Suisse adressé aux parlements et conseils des jeunes. L'événement est organisé chaque année par la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes FSPJ en collaboration avec un parlement des jeunes. <https://fr.youpa.ch/evenements/conference-des-parlements-des-jeunes/2022-la-chaux-de-fonds/>

4 Enquêtes en ligne : les résultats

Les résultats des enquêtes en ligne sont présentés ci-après. Les graphiques représentent les réponses de toutes les régions linguistiques. Si des différences importantes ont été observées entre les régions linguistiques, celles-ci sont mentionnées explicitement dans le texte. Les résultats des enquêtes en ligne sont présentés ici de manière descriptive, puis interprétés au chapitre 5.

Enquête sur les membres

L'enquête sur les membres donne des informations sur les jeunes parlementaires et leurs données sociodémographiques, leur orientation politique ainsi que leurs opinions au sujet de l'engagement au sein d'un parlement des jeunes. Il s'agit d'une enquête représentative ; sur les 84 parlements des jeunes existants³, 22 PJ comptant un total de 88 jeunes parlementaires ont participé. Sur les trois régions linguistiques, deux étaient représentées (aucun parlement des jeunes de Suisse italienne n'a souhaité participer).

Figure 1 : « Merci d'indiquer ton âge. » (en %)

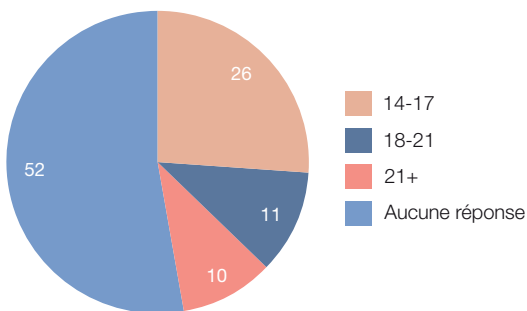
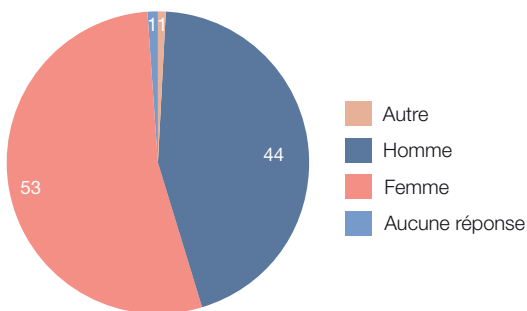


Figure 2 : « Est-ce que tu t'identifies à un genre particulier et si oui, lequel ? » (en %)



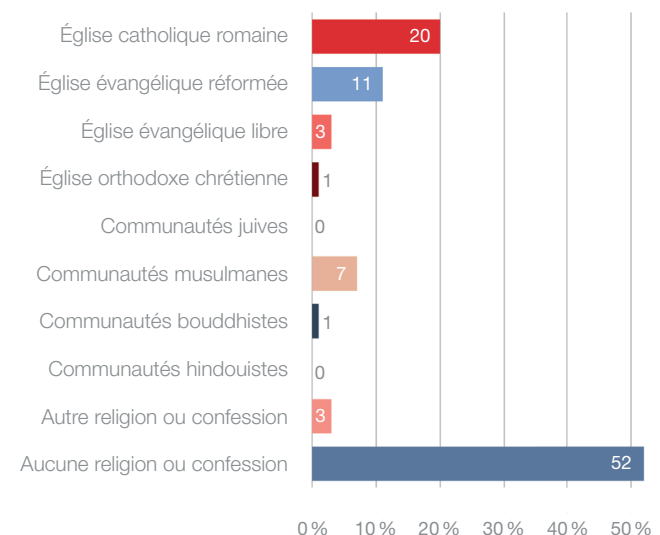
Données sociodémographiques

Les données sociodémographiques suivantes ont été collectées au sujet des jeunes parlementaires ; âge, genre, appartenance religieuse, nationalité, lieu de naissance et niveau de formation.

En ce qui concerne l'âge, il n'est pas possible de tirer des conclusions complètes, car plus de la moitié des jeunes parlementaires n'ont pas répondu (figure 1). Il n'est pas clair si les personnes interrogées ont délibérément choisi de ne pas répondre ou si leur absence de réponse est due à d'autres raisons, le taux de réponse aux autres questions étant élevé. La majorité des jeunes parlementaires (26 %) appartiennent au groupe d'âge 14-17 ans (mineur-e-s), tandis que les groupes d'âge 18-21 ans et 21+ sont de taille égale (respectivement 11 % et 10 %). En ce qui concerne le genre, les jeunes parlementaires s'identifiant comme des hommes (53 %) et celles s'identifiant comme des femmes (44 %) sont représenté-e-s de manière relativement égale (figure 2).

La moitié des jeunes parlementaires (52 %) ne considère appartenir à aucune religion ou confession. L'autre moitié est majoritairement de confession catholique romaine (20 %), évangélique réformée (11 %) ou musulmane (7 %) (figure 3).

Figure 3 : « Te sens-tu appartenir à une religion ou à une confession particulière et, si oui, laquelle ? » (en %)



3. Membres et non-membres de la FSPJ, état ; novembre 2022.

Les jeunes parlementaires ont des nationalités diverses (figure 4) ; seul-e-s 57 % d'entre elles/eux ont la nationalité suisse alors qu'ils/elles sont 88 % à être né-e-s en Suisse. Il est aussi intéressant de souligner que la majorité des jeunes parlementaires n'ayant pas la nationalité suisse ne viennent pas des pays voisins, soit la France, l'Allemagne, l'Autriche ou l'Italie, mais ont d'autres nationalités (25 %, européennes ou non européennes⁴).

Les données sur la nationalité (figure 4) et le lieu de naissance (figure 5) permettent d'établir le graphique ci-dessus au sujet du statut migratoire⁵ (figure 6) ; les jeunes parlementaires sont presque autant issu-e-s de la migration que non issu-e-s de la migration (respectivement 45 % et 55 %).

La figure 7 montre que la majorité des jeunes parlementaires en sont encore à leur formation initiale (88 % au total). Les parents disposent majoritairement (62 %) d'un niveau de formation supérieur (université/EPF ou Haute école spécialisée HES / Haute école pédagogique HEP).

Figure 4 : « Quelle est ta nationalité ? Merci d'indiquer le ou les pays dont tu as la nationalité. Plusieurs réponses sont possibles. » (en %)

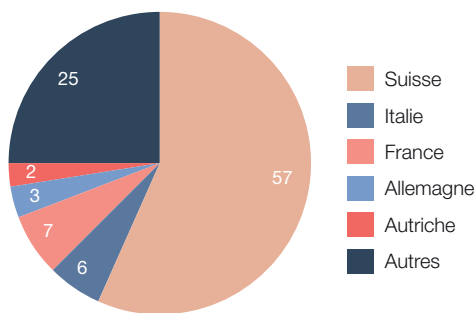


Figure 6 : Représentation propre à partir des données sur le lieu de naissance et la nationalité. (en %)

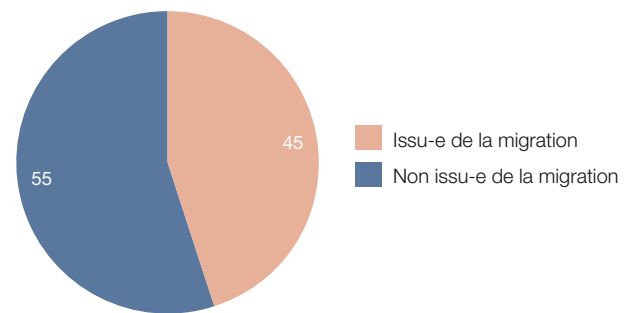


Figure 5 : « Es-tu né-e en Suisse ? / Tes parents sont-ils nés en Suisse ? » (en %)

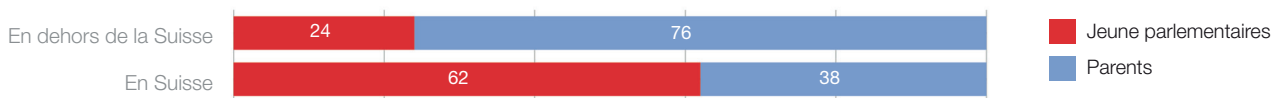
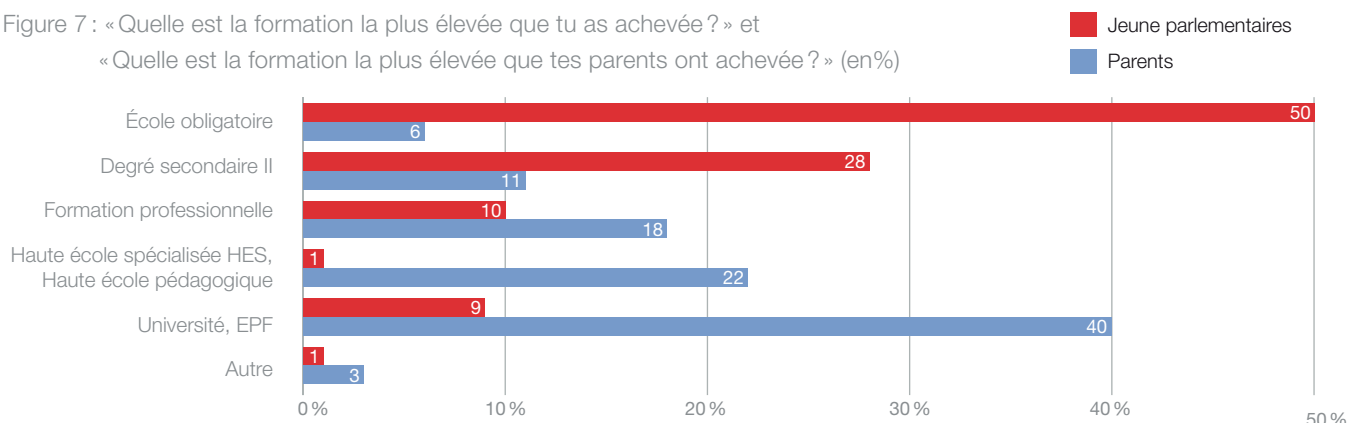


Figure 7 : « Quelle est la formation la plus élevée que tu as achevée ? » et « Quelle est la formation la plus élevée que tes parents ont achevée ? » (en %)



4. Les nationalités mentionnées sont ; l'Espagne, la Serbie, le Kosovo, la Turquie, l'Angleterre, le Portugal, l'Argentine, la Roumanie, le Maroc, l'Irak, Singapour, le Canada et les États-Unis.
 6. Typologie selon les recommandations internationales de l'ONU pour la Suisse, la différence n'étant pas faite entre migrant-e-s de première et de deuxième génération. Source ; <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/migration-integration/selon-statut-migratoire.html>

Les jeunes parlementaires vivent majoritairement dans des grandes ou petites villes (57 %), où se trouvent également le centre de leurs intérêts (73 %) ainsi que leur PJ (69 %) (figure 8).

Les jeunes parlementaires sont actif-ive-s sur plusieurs réseaux sociaux (figure 9) ; ils et elles sont nombreux-ses à consulter au moins une fois par semaine Instagram (29 %) et Snapchat (20 %) et ont tendance à délaisser les plateformes comme Reddit (4 %), LinkedIn (7 %) et Facebook (7 %). Le canal principal – c'est-à-dire la plateforme la plus utilisée – est Instagram pour la plupart des jeunes parlementaires (60 %).

Figure 8 : « Laquelle de ces catégories décrit le mieux ta zone de résidence ? »

« Est-ce que ton PJ se trouve dans ta zone de résidence ? »

« Est-ce que le centre de tes intérêts (p. ex. ami-e-s, famille, formation, loisirs) se trouve dans ta zone de résidence ? » (en %)

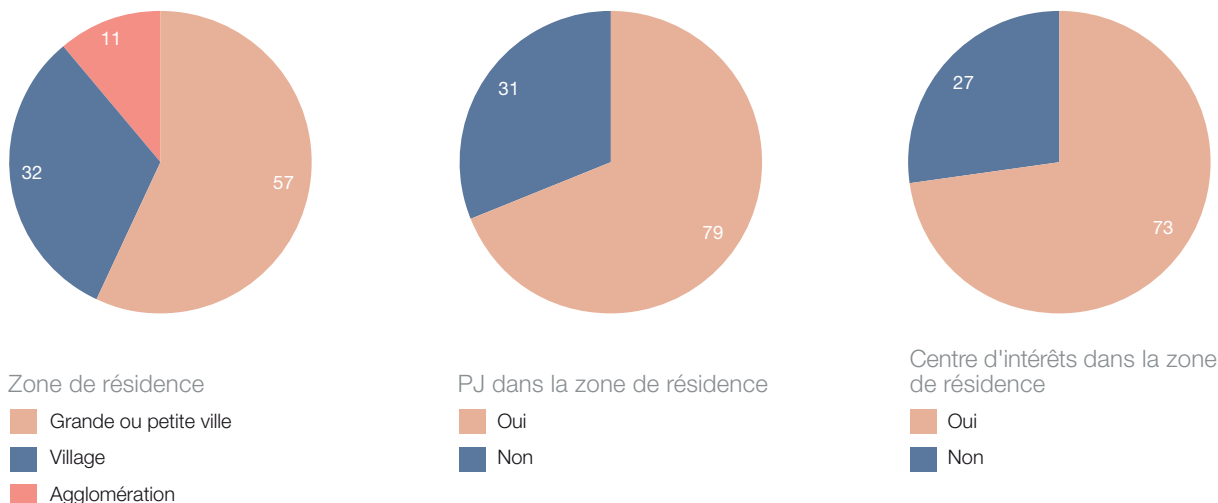
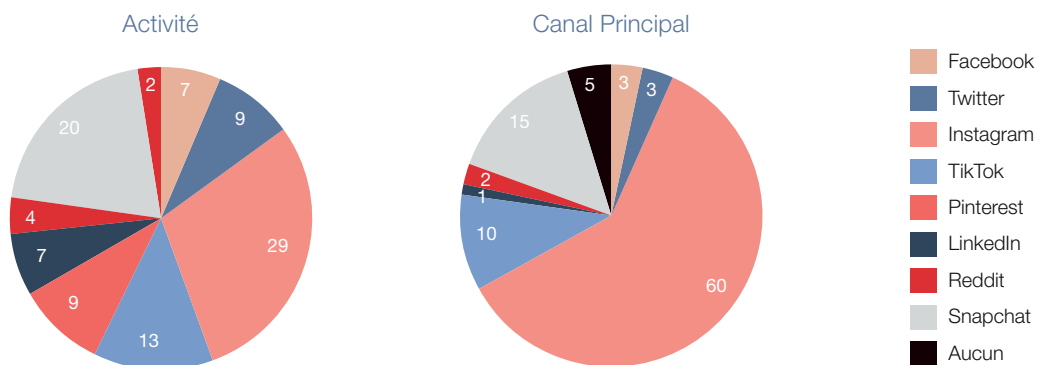


Figure 9 : « Sur quels réseaux sociaux es-tu actif-ive ? Actif-ive signifie ici que tu les consultes au moins 1x par semaine. Plusieurs réponses sont possibles. » / « Et lequel de ces réseaux sociaux utilises-tu le plus ? Merci de n'en choisir qu'un seul. » (en %)



Orientation politique

Outre les données sociodémographiques, l'orientation politique des jeunes a également été étudiée de plus près. La forme de participation 'parlement des jeunes' est utilisée par des jeunes très (59%) voire plutôt (36%) intéressé-e-s par la politique (figure 10). Environ un tiers des jeunes parlementaires ne s'identifient pas à l'échiquier politique (figure 11). Celles et ceux pouvant se situer sur un spectre gauche-droite sont, pour la majorité, idéologiquement plutôt orienté-e-s à gauche (46% très à gauche – centre gauche; figure 11), ce qui se reflète également dans leur affiliation (potentielle) à un parti (25% Parti socialiste et 19% Les Vert-e-s; figure 12).

Figure 10: « De façon générale, dans quelle mesure es-tu intéressé-e par la politique ? » (en %)

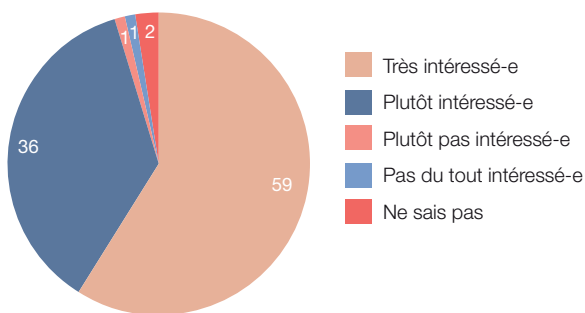
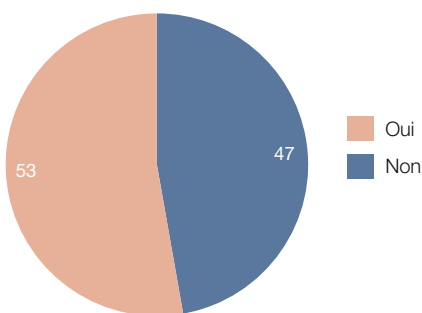
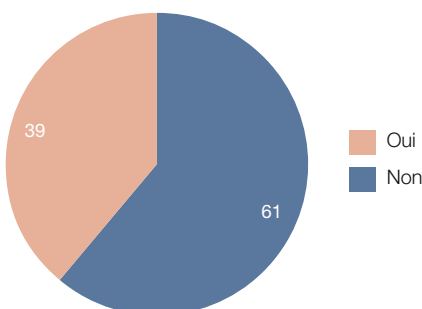


Figure 13: « Avant de devenir membre du parlement des jeunes, avais-tu déjà une expérience associative ? » / « En parallèle à ton engagement au sein du parlement des jeunes, es-tu actif-ive dans d'autres associations/organisations/mouvements ? » (en %)

Expérience associative avant l'engagement PJ



Expérience associative en parallèle à l'engagement PJ



Questions sur l'engagement au sein du parlement des jeunes

L'engagement au sein du parlement des jeunes et l'opinion des jeunes au sujet de cet engagement ont également été étudiés dans le cadre de l'enquête sur les membres. Il y a presque autant de jeunes parlementaires qui avaient déjà une expérience associative avant de s'engager au sein du parlement des jeunes (47%) que de jeunes parlementaires pour qui le parlement des jeunes était la première expérience d'engagement (53%). La figure 13 montre que la majorité d'entre elles et eux sont aussi actif-ive-s dans d'autres associations, organisations ou mouvements en parallèle à leur activité au sein du parlement des jeunes (61%) en tant que bénévole, membre d'un comité ou d'un parti, scout, jeune tireur ou au sein de mouvements (p. ex. fem*so, groupes pour le climat).

Figure 11: « Gauche, centre et droite sont trois termes fréquemment utilisés pour décrire les opinions politiques. Merci d'indiquer où tu te situes sur un spectre de 1 (gauche) à 10 (droite). »

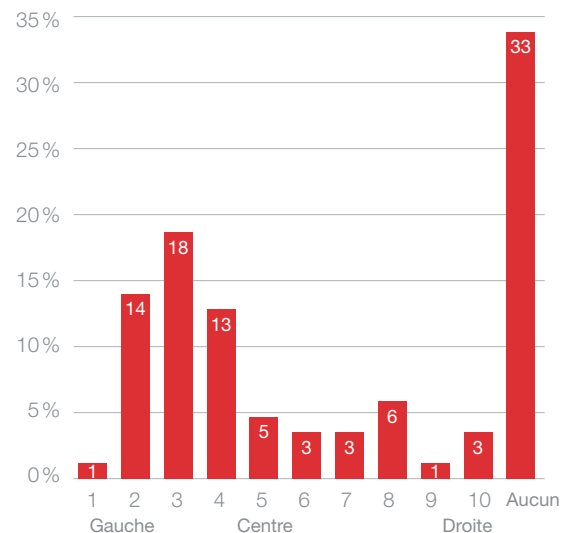
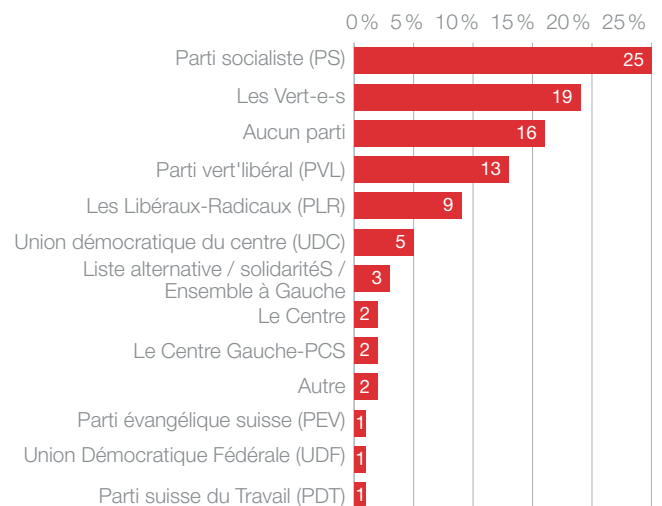


Figure 12: « De quel parti politique es-tu actuellement le/la plus proche ? Merci de répondre à la question même si tu n'as pas le droit de vote actuellement. » (en%)



Les motivations d'un engagement au sein d'un parlement des jeunes sont variées (figure 14). Ce sont principalement les ami-e-s proches ou d'école qui ont motivé les jeunes parlementaires à s'engager (44 %). Un engagement ou des expériences participatives antérieures ainsi que l'intérêt personnel sont des facteurs plutôt insignifiants (13 %⁷). De même, les personnalités politiques (10 %) ainsi que les parents ou d'autres adultes au sein de la famille (9 %) ne comptent pas parmi les facteurs déterminants. La figure 15 montre que les jeunes parlementaires ont principalement entendu parler du parlement des jeunes dans leur environnement social (ami-e-s ou cercle familial) (55 %). Une autre source d'information importante est le lieu de formation (24 %), tandis que la commune, le canton et les réseaux sociaux (6-9 %) sont plutôt insignifiants.

Selon leurs activités, les parlements des jeunes peuvent être classés dans les catégories suivantes ; participation politique (24 %), projets de société (32 %), divertissement & amusement (20 %) et éducation à la citoyenneté (24 %) (figure 16). Toutes ces catégories ont presque le même poids toutes régions linguistiques confondues. Toutefois, en prenant en compte le facteur régions, on observe que les jeunes parlementaires de Suisse allemande classent leurs PJ plutôt dans les catégories participation politique (29 %) et projets de société (29 %), alors que leurs collègues romands les classent principalement dans les catégories projets de société (35 %) et divertissement et amusement (28 %).

Figure 14 : « Parmi les catégories suivantes, lesquelles ont motivé ta décision de rejoindre un parlement des jeunes ? Plusieurs réponses sont possibles. » (en %)

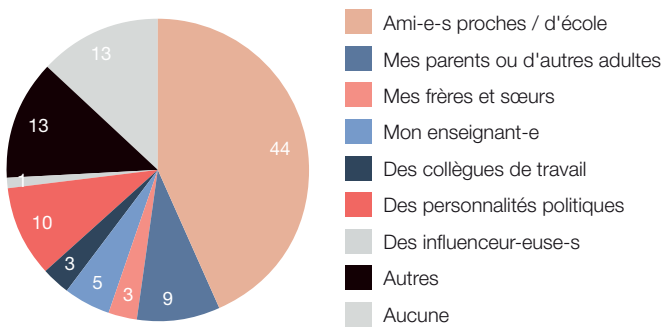


Figure 15 : « Comment as-tu entendu parler du parlement des jeunes ? » (en %)

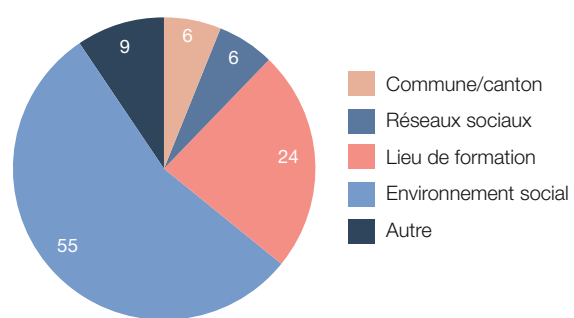
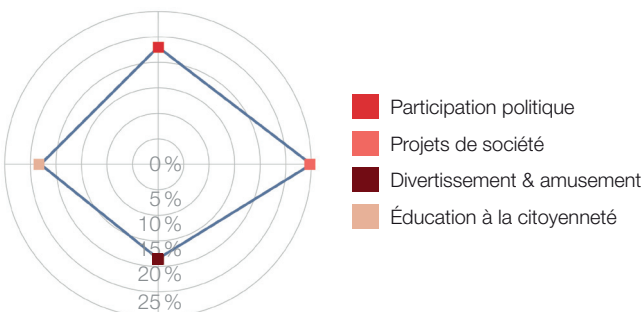


Figure 16 : « Laquelle de ces catégories décrit le mieux les activités de ton parlement des jeunes ? Plusieurs réponses sont possibles. »

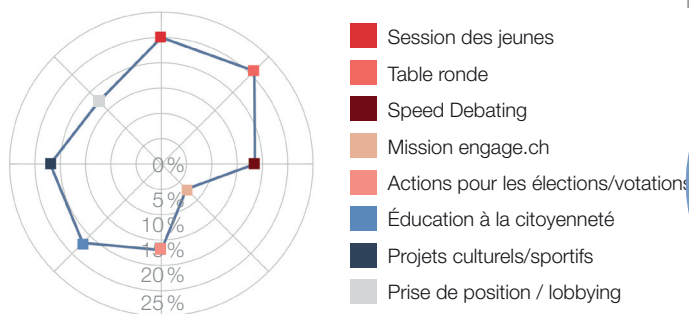


7. Catégorie « Autres »

Cette diversité se reflète aussi dans les activités (figure 17) ; à l'exception de la mission engage.ch (5 %), toutes les activités mentionnées dans l'enquête sont mises en œuvre par les parlements des jeunes à une fréquence similaire (entre 11 % et 17 %). L'organisation de ces activités (33 %) ainsi que le nombre de membres (26 %) sont considérés comme des défis par les jeunes parlementaires. En effet, c'est dans ces domaines qu'ils et elles souhaitent des améliorations (figure 18).

La figure 19 donne plus d'informations sur les opinions des jeunes parlementaires ; Pourquoi s'engagent-ils/elles au sein d'un parlement des jeunes ? Et comment évaluent-ils/elles le parlement des jeunes comme forme de participation ? On observe que les parlements des jeunes sont surtout un instrument pour les jeunes qui souhaitent s'engager pour la jeunesse (51 %) ou la société (47 %)

Figure 17 : « Que fait ton parlement des jeunes ? Coche les activités qui ont eu lieu au moins une fois dans ton PJ. Plusieurs réponses sont possibles. »



ou participer à la vie politique (45 %). Les parlements des jeunes semblent être une forme de participation qui rend la contribution politique efficace pour les jeunes (43 %). Les jeunes parlementaires considèrent que leur parlement des jeunes est particulièrement diversifié en termes de genre (47 %), ce qui a également été confirmé par l'enquête sociodémographique. Selon elles/eux, les parlements des jeunes sont très liés à la politique (35 %) ; pourtant, ils ne renforcent pas du tout (12 %) ou plutôt pas (19 %) leur intérêt pour la politique. Il est également intéressant de constater que ce sont surtout les ami-e-s qui motivent l'engagement au sein du parlement des jeunes (voir figure 14), mais que, selon les jeunes, l'inscription dans un parlement des jeunes n'a absolument rien à voir (25 %) ou plutôt rien à voir (18 %) avec la présence de leurs ami-e-s.

Figure 18 : « Où vois-tu actuellement des défis dans ton parlement des jeunes ? » / « Où vois-tu des améliorations à apporter dans ton PJ ? » / « Qu'est-ce qui te plaît plutôt moins dans ton PJ ? » (en %)

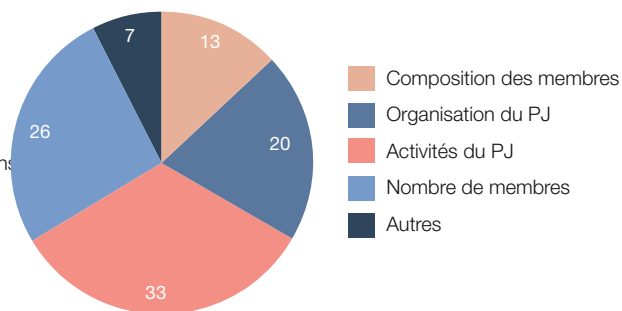
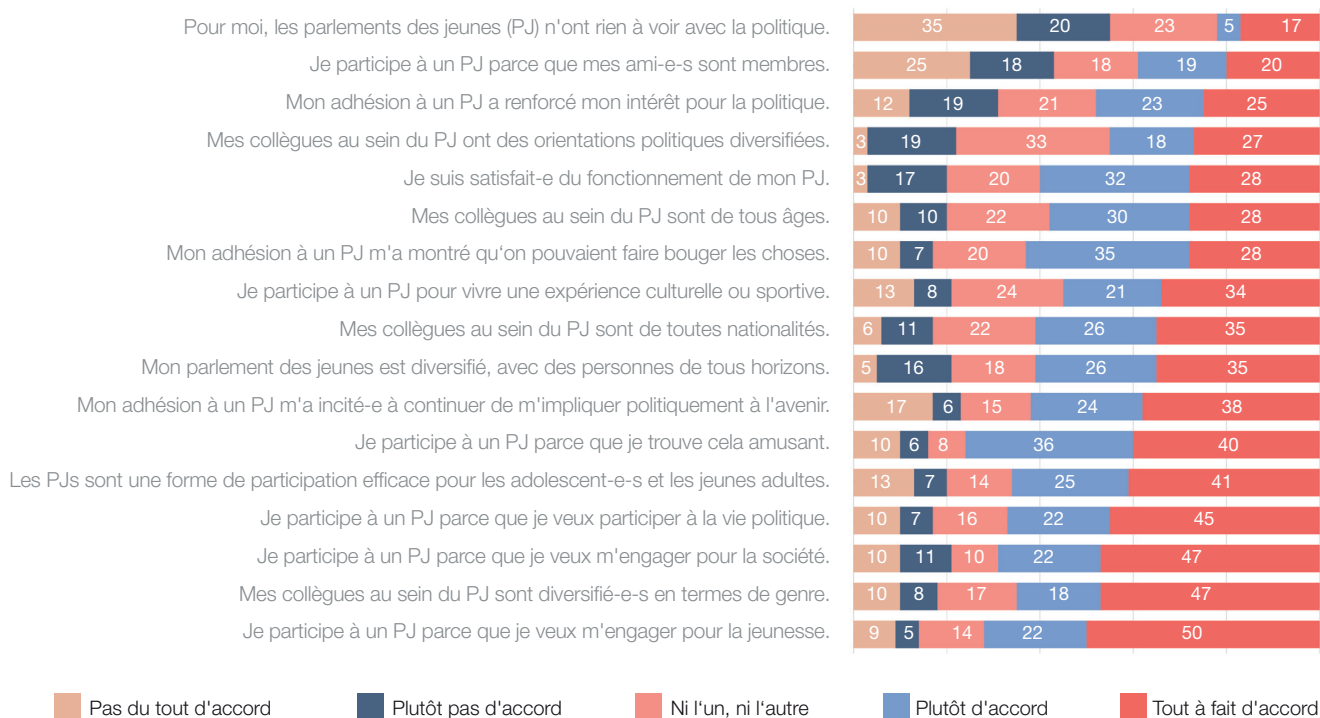


Figure 19 : « Dans quelle mesure es-tu d'accord avec les affirmations suivantes ? » (en %)



Enquête sur les organisations

L'enquête sur les organisations permet d'obtenir une vue d'ensemble du paysage suisse des parlements des jeunes. Elle donne des informations sur les formes, les structures et l'organisation (interne et externe) des parlements des jeunes. Elle permet ainsi de montrer quelle est la taille de la « scène PJ », comment elle fonctionne et comment elle s'évalue elle-même. 41 représentant-e-s (président-e-s / comités) de 26 parlements des jeunes des trois régions linguistiques (23 en Suisse allemande, 15 en Suisse romande et 3 en Suisse italophone) ont participé à cette enquête.

Forme et structure des parlements des jeunes

Toutes régions confondues, les parlements des jeunes sont actifs au niveau cantonal (34 %), communal (34 %) et régional (32 %) (figure 20). En Suisse allemande, les parlements des jeunes sont plutôt implantés au niveau

cantonal (48 %), en Suisse romande au niveau communal (56 %) et en Suisse italophone à ces deux échelons. La structure juridique varie également selon les régions linguistiques ; les parlements des jeunes alémaniques sont généralement des institutions de droit privé (61 %), alors que les PJ romands sont plutôt des organes de droit public (56 %). Toutes régions confondues, ces différences ont toutefois tendance à se compenser (figure 21). De façon générale, les parlements des jeunes sont donc très diversifiés en ce qui concerne leur structure.

L'âge (51 %) et le lieu de résidence (35 %), en particulier, sont des conditions à l'adhésion à un parlement des jeunes (figure 22). Par ailleurs, les parlements des jeunes ont un nombre plutôt élevé de membres (figure 23) ; plus de la moitié d'entre eux sont très grands et comptent plus de 50 membres (29 %) ou moyennement grands et comptent 16 à 30 membres (44 %).

Figure 20: « Quelle est la structure géographique de ton parlement des jeunes ? » (en %)

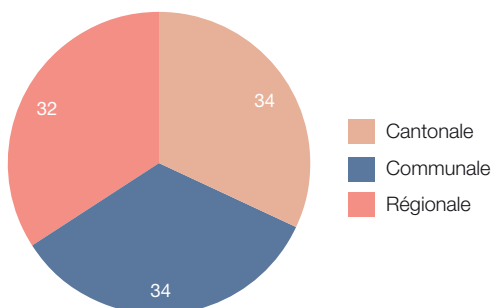


Figure 21: « Quelle est la structure juridique de ton parlement des jeunes ? » (en %)

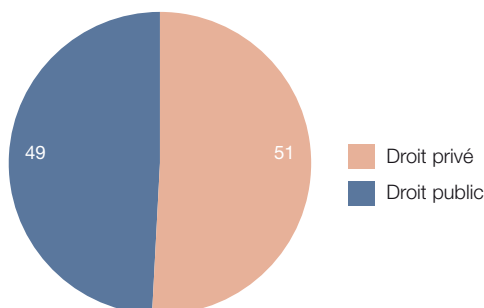


Figure 22: « Y a-t-il des conditions à l'adhésion à ton parlement des jeunes ? Si oui, lesquelles ? Plusieurs réponses sont possibles. » (en %)

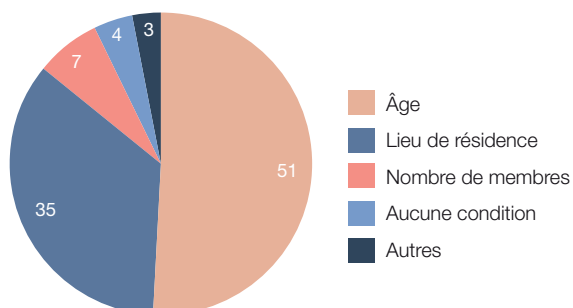
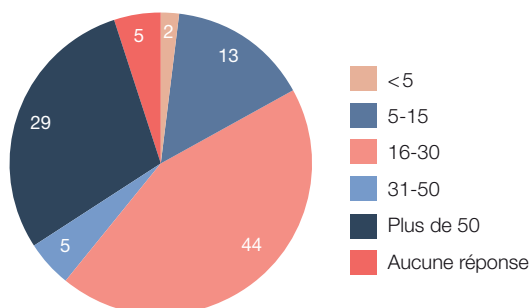


Figure 23: « Combien de membres compte ton parlement des jeunes ? » (en %)



En ce qui concerne la catégorisation des activités des parlements des jeunes, les représentant-e-s (président-e-s / comités) et les membres semblent avoir des avis différents ; alors que les membres considèrent les quatre catégories comme une description appropriée des activités (voir figure 16), les représentant-e-s classent leurs parlements des jeunes dans la catégorie éducation à la citoyenneté (39%), ou les catégories divertissement & amusement (24%) et projets de société (35%), mais pas du tout dans la catégorie participation politique (1%).

Figure 24 : « Laquelle de ces catégories décrit le mieux les activités de ton parlement des jeunes ? Plusieurs réponses sont possibles. »

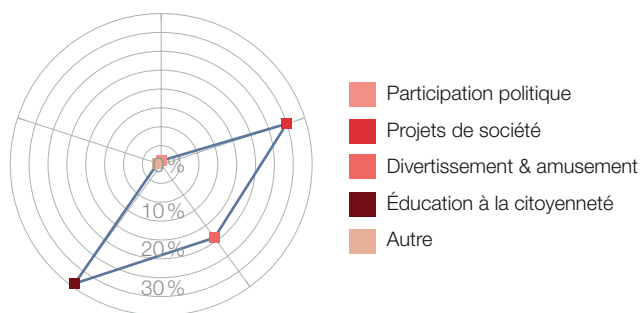


Figure 26 : « À quelle fréquence se réunit votre parlement des jeunes ? / À quelle fréquence se réunit votre comité ? » (en %)

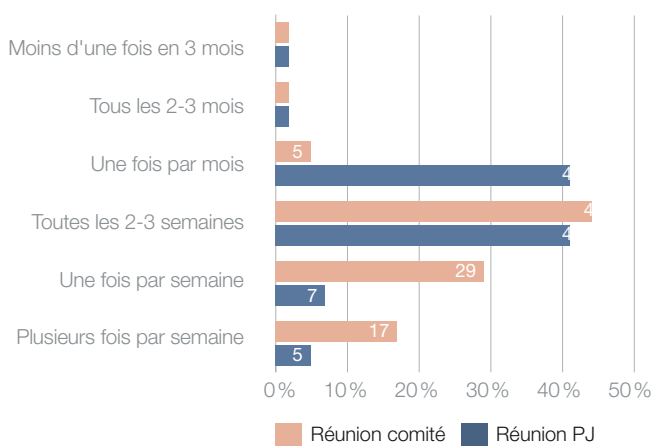
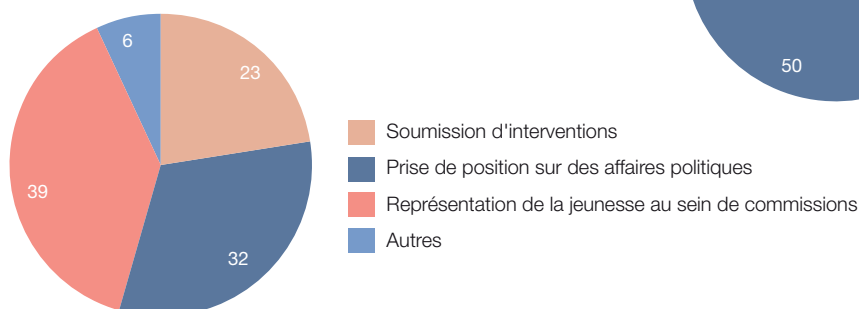


Figure 28 : « Si ton parlement des jeunes a des droits politiques, coche les cases correspondantes. Plusieurs réponses sont possibles. » (en %)



Organisation des parlements des jeunes

Tous les parlements des jeunes possèdent un comité ou une présidence et la majorité d'entre eux (73%) sont également organisés en groupes de travail et en commissions (figure 25). Le comité se réunit plus souvent que les membres, comme le montre la figure 26. Les membres sont consultés sur leurs besoins tous les quelques mois (50%) et cette communication se fait surtout par le biais de réunions (59%) (figure 27).

Les droits politiques les plus utilisés par les parlements des jeunes sont les prises de position sur les affaires politiques (32%, plutôt en Suisse allemande) et la représentation des jeunes au sein de commissions (39%, plutôt en Suisse romande) (figure 28).

Figure 25 : « Y a-t-il un comité ou une présidence dans ton parlement des jeunes ? / Y a-t-il des groupes de travail ou des commissions dans ton parlement des jeunes ? » (en %)

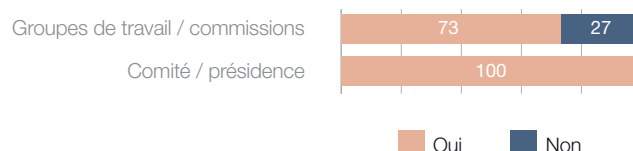
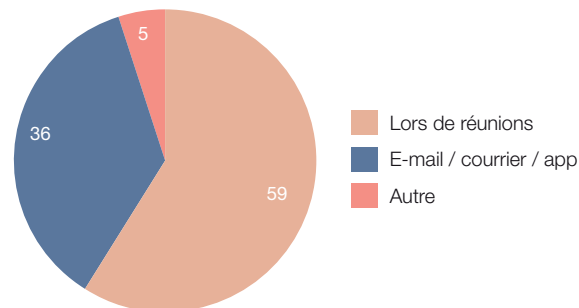
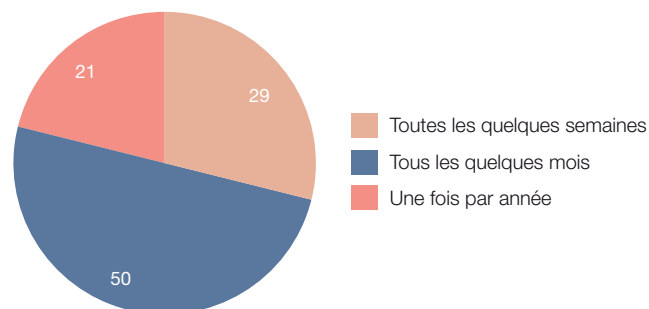


Figure 27 : « Comment vous informez-vous sur les besoins de vos membres ? » / « À quelle fréquence vous informez-vous sur les besoins de vos membres ? » (en %)

Échange interne ; Moyens de communication



Échange interne ; Fréquence



Les moyens financiers des parlements des jeunes proviennent principalement – et presque exclusivement en Suisse romande (79 %) – de la commune et du canton (71 %) (figure 29). Les cotisations des membres et les contributions d'autres organisations ou associations constituent des ressources financières plutôt restreintes (12 %), et on les trouve principalement en Suisse alémanique. Le budget annuel est globalement réparti de manière relativement égale, d'un budget plutôt bas (1'000-5'000 francs, 37 %) à un budget élevé (30'000-50'000 francs ; 23 %) en passant par un budget moyen (15'000-30'000 francs ; 23 %) (figure 30). Les parlements des jeunes romands disposent d'un budget proportionnellement plus élevé (40 % d'entre eux reçoivent entre 30'000 et 50'000 francs) par rapport à leurs homologues alémaniques (39 % reçoivent entre 1'000 et 5'000 francs).

La figure 31 montre que les parlements des jeunes ont un échange particulièrement régulier à l'externe avec le canton ou la commune (38 %), mais aussi, dans une moindre mesure, avec les autres parlements des jeunes (18 %) et les organisations de jeunesse (14 %). Les demandes concernant des processus ou projets en lien avec la participation constituent une grande partie de ces échanges. Dans une moindre mesure, les échanges portent également sur la collecte des avis des jeunes sur des thématiques ou projets politiques (figure 32).

Figure 29 : « Si ton parlements des jeunes reçoit des fonds, coche les cases correspondantes. Plusieurs réponses sont possibles. » (en %)

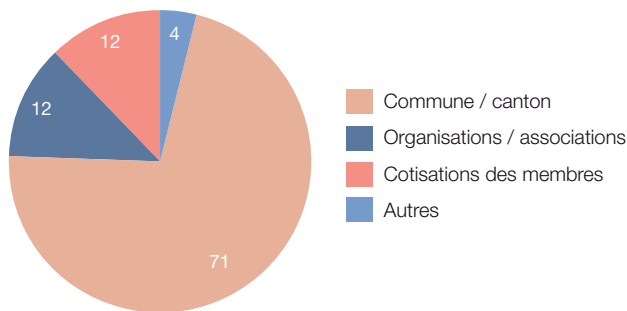


Figure 30 : « Quel est le budget annuel dont dispose ton parlement des jeunes ? » (en %)

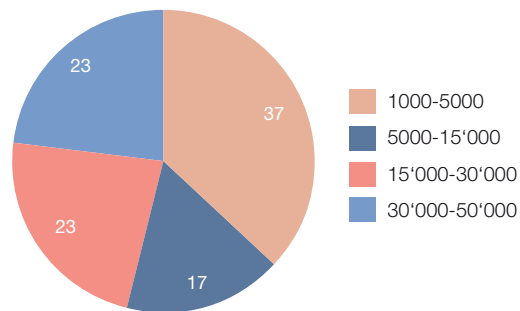


Figure 31 : « Ton parlement des jeunes a-t-il des échanges réguliers avec le canton ou la commune ? » et « Ton PJ a-t-il des échanges réguliers avec d'autres organisations/associations ? » (en %)

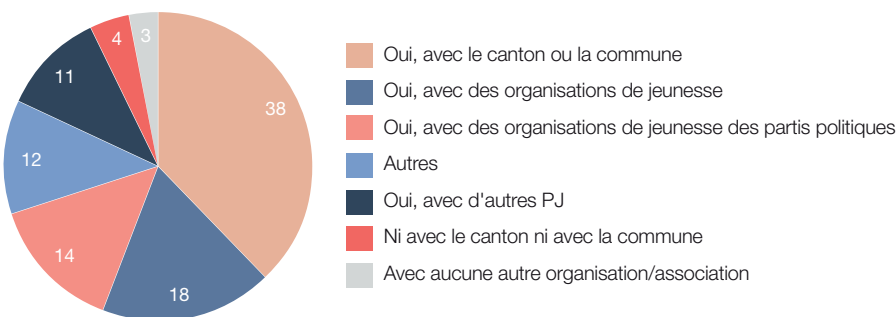
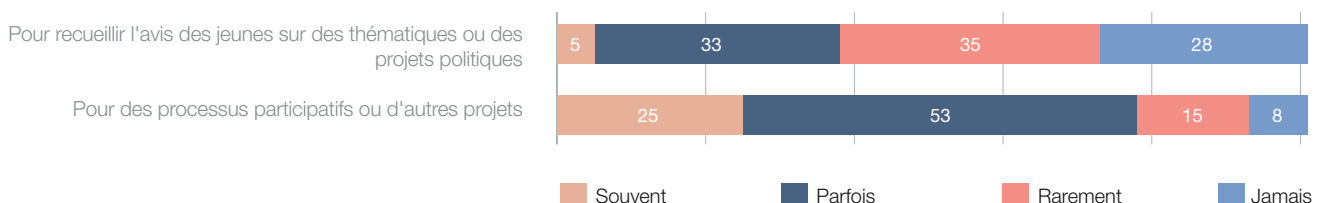


Figure 32 : « Ton PJ est-il sollicité par ta commune / ton canton pour des processus participatifs ou d'autres projets ? » et « Ton PJ est-il sollicité par ta commune / ton canton pour recueillir l'avis des jeunes sur des thématiques ou des projets politiques ? » (en %)



Selon les comités et présidences, le bon fonctionnement d'un parlement des jeunes dépend principalement de l'existence d'idées ou de projets concrets mais aussi de la motivation des adolescent-e-s et jeunes adultes. Les autres facteurs de réussite comprennent la reconnaissance par la politique et les autorités ainsi que les ressources financières (figure 33).

Questions sur l'engagement au sein d'un parlement des jeunes

Les comités et présidences considèrent les parlements des jeunes comme une forme de participation politique efficace pour les adolescent-e-s et jeunes adultes en Suisse (42 %), se sentent pris-e-s au sérieux par la commune et le canton (29 %) ainsi que par la politique (27 %) et les adultes (22 %) (figure 34).

Figure 33 : « Selon toi, quel est le facteur le plus important / le deuxième plus important / le troisième plus important pour qu'un PJ fonctionne bien ? » (in %)

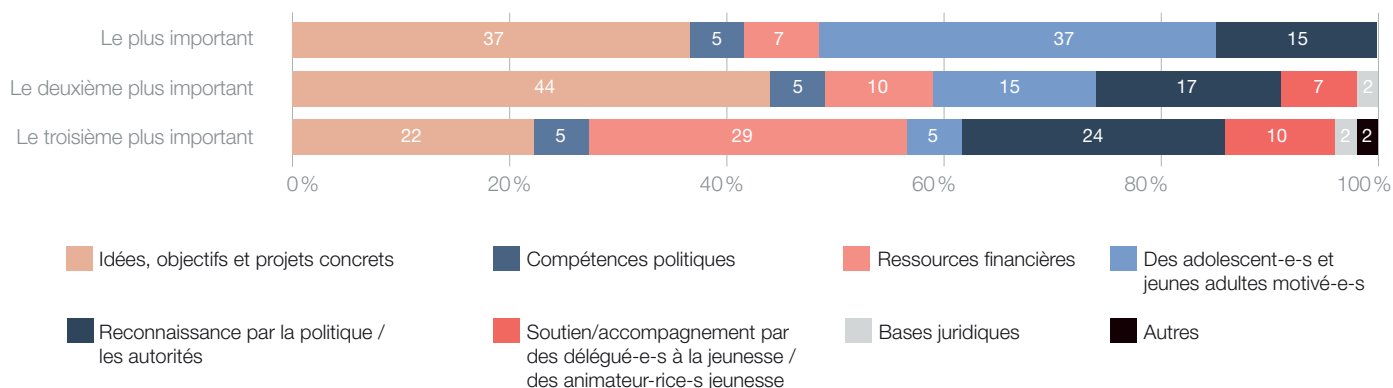
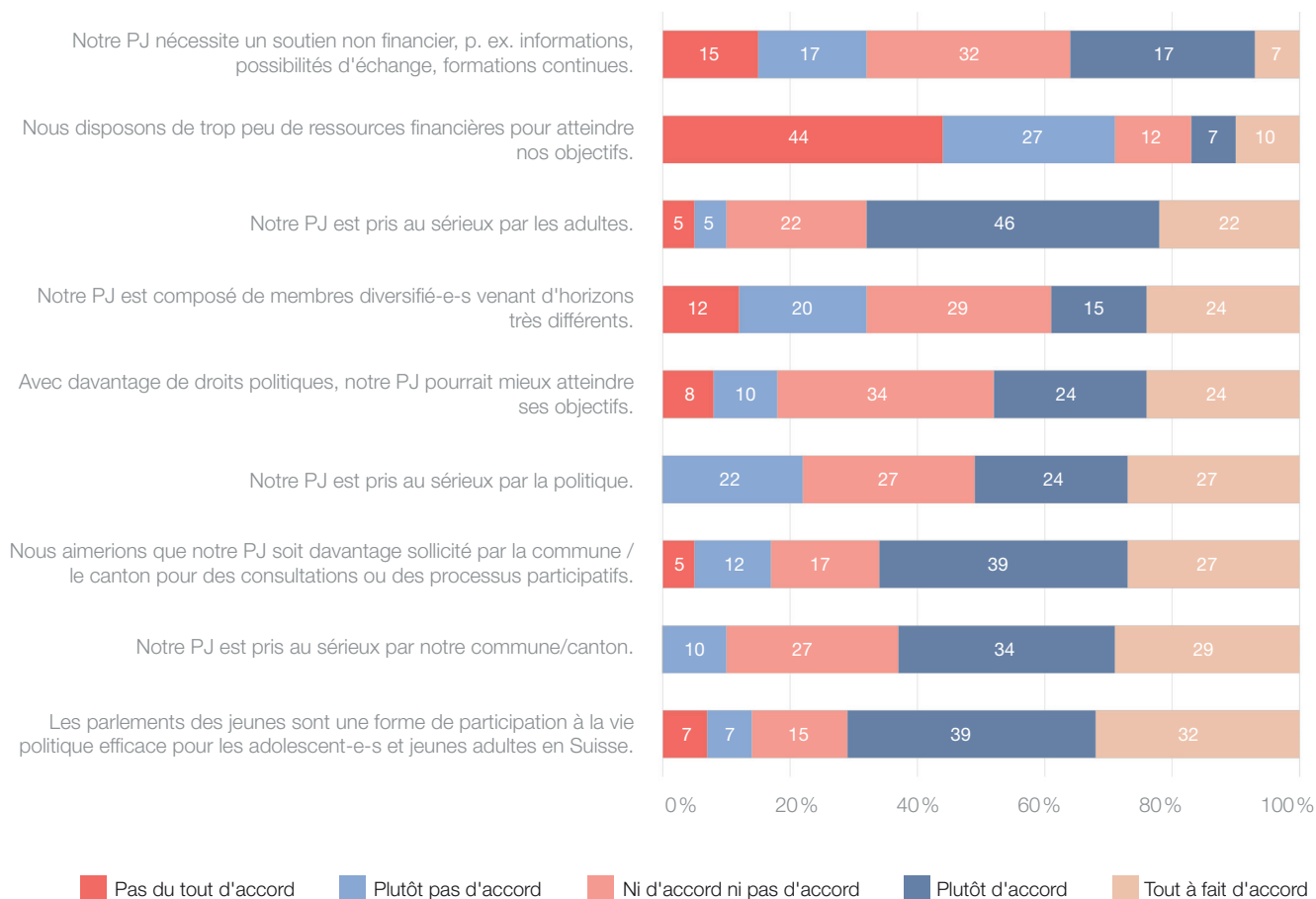


Figure 34 : « Dans quelle mesure es-tu d'accord avec les affirmations suivantes ? Merci d'indiquer ton accord ou ton désaccord sur une échelle de 1 (tout à fait d'accord) à 5 (pas du tout d'accord). » (in %)



5 Bilan

L'étude PJ a apporté de nouvelles connaissances sur les parlements des jeunes en Suisse et met en évidence la pertinence de cette forme de participation pour les jeunes. Les parlements des jeunes sont en principe plutôt inclusifs, comme le montre notamment la répartition relativement égale en termes d'âge, de genre et de statut migratoire. En ce qui concerne l'expérience associative et contrairement à d'autres recherches sur la participation politique des jeunes, des jeunes aussi bien expérimenté-e-s que non expérimenté-e-s s'engagent au sein de parlements des jeunes. L'expérience est donc un obstacle que les parlements des jeunes semblent surmonter, à l'inverse d'autres formes d'engagement politique (p. ex. l'adhésion à des partis politiques ; voir Zimmermann & Schmuziger 2021).

Il existe encore une marge d'amélioration en termes d'inclusion, notamment en ce qui concerne le niveau de formation et l'orientation politique des jeunes parlementaires. En effet, il semble que les parlements des jeunes, en tant que forme de participation, atteignent plutôt des jeunes intéressé-e-s par la politique et compétent-e-s dans ce domaine, ainsi que des jeunes orienté-e-s plutôt à gauche de l'échiquier politique (voir chapitre 4.1.2). Certes, les jeunes parlementaires ont un niveau de formation plutôt bas (formation de base – formation professionnelle, voir figure 1), mais cela est majoritairement dû à leur jeune âge. On peut supposer que la plupart d'entre elles et eux atteindront un niveau de formation plus élevé, étant donné qu'ils/elles proviennent pour la plupart d'un milieu familial plus instruit. Plusieurs études ont montré que le niveau de formation des parents a une influence sur le niveau de formation de leurs enfants (entre autres Bischoff & Betz 2015). Les différences de niveau de formation peuvent ainsi souvent reproduire des inégalités, car les parents au niveau d'éducation plus élevé peuvent transmettre à leurs enfants des connaissances et des compétences que d'autres parents ne possèdent pas (entre autres Böhnisch 2010). Les parlements des jeunes pourraient améliorer l'aspect inclusif en encourageant activement l'adhésion de membres d'autres orientations politiques ; par exemple en rendant obligatoire la présence d'au moins un-e membre de chaque parti au sein du parlement des jeunes. Les parlements des jeunes (et les autres formes de participation politique) devraient tenir compte de ces réalités s'ils veulent atteindre le plus grand nombre de jeunes possible et ne pas renforcer les inégalités.

Outre les éléments mentionnés, les parlements des jeunes peuvent promouvoir l'inclusion de manière générale (et au-delà des partis) en utilisant un langage facile à comprendre, en se servant de formats simples et proches des jeunes comme Instagram (voir figure 9) et en proposant des activités aussi variées que possible

autant pour les jeunes expérimenté-e-s que celles et ceux sans expérience (voir figures 17 et 24). Par ailleurs, comme les jeunes se trouvent dans une phase très dynamique de leur vie, l'engagement doit être facilement compatible avec d'autres activités (entre autres Fatke & Niklowitz 2003). Un autre obstacle concerne l'aspect géographique ; les jeunes fréquentent en principe les parlements des jeunes qui se trouvent au même endroit que le centre de leurs intérêts (voir figure 8). L'adhésion à un parlement des jeunes suppose donc un enracinement et une activité dans le lieu concerné. Or, la réalité est que les jeunes quittent souvent le centre de leurs intérêts pour leur formation.

Il est aussi intéressant de souligner que l'environnement social est un facteur déterminant pour l'engagement au sein d'un parlement des jeunes. Le cercle d'ami-e-s est la principale source d'information et de motivation pour les jeunes parlementaires (voir figures 14 et 15). L'environnement qui les motive le plus à s'engager est donc aussi responsable de l'engagement lui-même. Cette corrélation s'oppose aux résultats d'autres études qui ancrent la socialisation politique au sein du foyer et qui avancent que les opinions politiques ainsi que l'engagement qui en découle se développent à la maison (voir Rippl et al. 2015 ou gfs.bern & FSPJ 2022).

Malgré ces composantes sociales, l'aspect politique des parlements des jeunes ne doit pas être sous-estimé. Selon les jeunes parlementaires, les parlements des jeunes sont fortement liés à la politique. Ils et elles s'engagent au sein d'un PJ justement parce qu'ils et elles veulent participer à la vie politique et le parlement des jeunes leur semble être un outil efficace dans cette démarche (figure 19). Les parlements des jeunes en Suisse remplissent donc l'objectif de promouvoir la participation et l'implication politique des jeunes à bas seuil. Ils servent de porte-parole à la jeune génération et à ses besoins politiques (Lindenau & Gries 2009).

L'efficacité des parlements des jeunes en tant que forme de participation dépend de leur organisation et de leur structure. Le soutien des adultes, l'écho dans la politique ou encore un budget propre comptent, entre autres, parmi les aspects favorisant l'efficacité (Roth & Stange 2020). Là encore, l'étude fournit des informations importantes. L'efficacité peut être améliorée en renforçant les liens entre parlements des jeunes et associations de jeunesse, mais aussi avec le canton ou la commune (figures 31 et 32). Un échange intensif devrait notamment avoir lieu avec la commune ou le canton, car ces acteur-ric-e-s sont aussi les principaux donateurs de fonds (voir figure 29). Pourtant, ni le canton ni la commune ne sont vraiment importants pour informer et motiver les jeunes au sujet d'un engagement au sein d'un parlement des jeunes (voir figures 14 et 15). De même, les parlements des jeunes ne sont impliqués que de manière plutôt ponctuelle dans les processus politiques cantonaux ou communaux. Ce n'est que parfois que les parlements des jeunes sont directement sollicités pour des processus ou des projets participatifs (voir figure 32) et ils soumettent rarement des interventions politiques, bien qu'ils disposent de ce droit politique (voir figure 28). Si la non-utilisation du droit d'intervention s'explique très probablement par la neutralité politique (beaucoup de parlements des jeunes ne veulent pas s'exprimer sur des sujets fortement politiques), il existe quelques possibilités d'amélioration dans le domaine de l'information ; une information officielle sur le parlement des jeunes de la part du canton ou de la commune (p. ex. des flyers ou des campagnes) permettrait d'atteindre plus de jeunes et d'apporter plus de reconnaissance au parlement des jeunes, ce qui pourrait augmenter son efficacité politique. Une implication globale (p. ex. avant et après les projets de participation) constitue un autre moyen facilitant l'atteinte de cet objectif, de même que des budgets répartis de manière égale.

En outre, le bon fonctionnement d'un parlement des jeunes nécessite la présence d'idées ou de projets concrets ainsi que d'adolescent-e-s et de jeunes adultes motivé-e-s. Évidemment, la reconnaissance par la politique et les autorités ainsi que les moyens financiers constituent aussi des facteurs de succès pour les parlements des jeunes. Ces facteurs peuvent

être classés dans les catégories suivantes ; activités, membres, réseau et organisation, comme indiqué dans les brochures de conseil de la FSPJ⁸. Selon les parlements des jeunes, il y a encore des améliorations à apporter dans les catégories membres et activités. La question de savoir comment ces catégories devraient être améliorées reste floue ; elle n'a pas été posée dans le cadre de l'enquête. Comme le nombre de membres au sein des parlements des jeunes est plutôt élevé (voir figure 23), on pourrait interpréter qu'un nombre de membres plus restreint et clairement défini est souhaité. Une autre interprétation serait que les parlements des jeunes ont surtout besoin de plus de membres actif-ive-s qui s'engagent à long terme au sein du comité ou de la présidence, car ces personnes changent souvent actuellement. Quant aux activités, une grande diversité a été constatée, ce qui pourrait signifier que les parlements des jeunes devraient avoir des activités claires et bien définies ou qu'il faudrait plus de membres engagé-e-s pour mettre en œuvre ces activités (voir figures 17 et 24).

En conclusion, l'étude PJ a pu confirmer la pertinence et la diversité des parlements des jeunes. L'enquête sur les organisations indique que les parlements des jeunes sont une forme de participation autonome et inclusive pour les jeunes. Les parlements des jeunes ont leurs propres structures et leurs propres modes de fonctionnement, qui dépendent assez fortement du soutien financier du canton ou de la commune et de l'engagement actif de leurs membres. L'engagement au sein d'un parlement des jeunes s'adresse à tou-te-s les jeunes qui souhaitent changer les choses dans la société et s'engager pour la jeunesse. En mettant l'accent sur cet aspect social et sociétal, les parlements des jeunes se distinguent de l'engagement politique formel (p. ex. l'adhésion à un parti politique ou l'exercice d'une fonction politique) et sont plus attractifs pour les jeunes. L'enquête sur les membres montre que les parlements des jeunes sont ouverts à tou-te-s les jeunes, indépendamment de leur âge, de leur genre, de leur origine ou de leur expérience. Grâce à leur facilité d'accès et à leur simplicité, ils conviennent particulièrement comme première expérience associative pour les jeunes et comme promoteur de la relève pour le système de milice suisse.

8. Sur la base de son expérience de longue date, la FSPJ a élaboré les brochures de conseil suivantes. Les exemples et conseils sont adaptés aux activités des parlements des jeunes. Les brochures peuvent être commandées ici ; <https://fr.youpa.ch/publications/publications/brochures-de-conseil/>

6 Bibliographie

Bischoff, S., & Betz, T. (2015). Denn Bildung und Erziehung der Kinder sind in erster Linie auf die Unterstützung der Eltern angewiesen. In *Erziehungswissenschaftliche Diskursforschung* (pp. 263-282). Springer VS, Wiesbaden.

Böhnisch, L. (2010). Familie und Bildung. In *Handbuch Bildungsforschung* (pp. 339-350). VS Verlag für Sozialwissenschaften.

Fatke, R. (2007). Kinder- und Jugendpartizipation im wissenschaftlichen Diskurs. *Kinder- und Jugendbeteiligung in Deutschland: Entwicklungsstand und Handlungsansätze*, 19-38.

Fatke, R., & Niklowitz, M. (2003). Den Kindern eine Stimme geben: Partizipation von Kindern und Jugendlichen in der Schweiz. Univ., Pädag. Inst., Fachbereich Sozialpädagog.

Freitag, M., Bundi, P., & Flick Witzig, M. (2019). *Milizarbeit in der Schweiz. Zahlen und Fakten zum politischen Leben in der Gemeinde*. NZZ Libro.

Gfs Bern & Dachverband Schweizer Jugendparlamente DSJ. (2022). *Easyvote-Politikmonitor 2022. Jugendbewegungen verlieren an Beliebtheit. Die Schweizer Jugend setzt wieder vermehrt auf traditionelle Partizipationsmöglichkeiten*. Verfügbar unter: https://www.easyvote.ch/_Resources/Persistent/1980cbd44c8de54cc80aeb60ad3829d998ec3a44/2022116_easyvote_Politikmonitor%202022_Schlussbericht.pdf

Jorio, N. (2010). *Handbuch Jugendparlament: Von der Gründung bis zur Umsetzung: Wissen, Anleitungen und Praxis-Beispiele*.

Khan, C. W., & Hotz, S. (2019). Die Umsetzung des Partizipations-rechts des Kindes nach Art. 12 UN-Kinderrechtskonvention in der Schweiz.

Koller, D. A. (2017). *Politische Partizipation und politische Bildung in der Schweiz. Eine empirische Untersuchung des Partizipationsverhaltens junger Erwachsener in der Schweiz (Doctoral dissertation, Universität Bern)*.

Krell, C., Meyer, T., & Mörschel, T. (2012). Demokratie in Deutschland. Wandel, aktuelle Herausforderungen, normative Grundlagen und Perspektiven. In *Demokratie in Deutschland* (pp. 9-30). VS Verlag für Sozialwissenschaften.

Lindenau, M., & Gries, J. (2009). *Jugend Im Diskurs—Beiträge Aus Theorie und Praxis*. VS Verlag für Sozialwissenschaften.

Rippl, S., Seipel, C., & Kindervater, A. (2015, September). V. Politische Sozialisation. In *Politische Psychologie* (pp. 69-84). Nomos Verlagsgesellschaft mbH & Co. KG.

Roth, R. & Stange, W. (2020). *Starke Kinder- und Jugendparlamente. Kommunale Erfahrungen und Qualitätsmerkmale*. Berlin 2020. DKHW

Zimmermann, D., & Schmuziger, A. (2021). *Jugendpartizipation in der Gemeinde ermöglichen. Forschungsbericht*. Hochschule Luzern – Soziale Arbeit. Verfügbar unter: <https://doi.org/10.5281/zenodo.573048>.

7 Liste des figures

Figure 1 : Enquête sur les membres Âge. N = 88. Question = « Merci d'indiquer ton âge. » Compilation propre des groupes d'âge	8
Figure 2 : Enquête sur les membres Genre. N = 88. Question = « Est-ce que tu t'identifies à un genre particulier et si oui, lequel ? »	8
Figure 3 : Enquête sur les membres Appartenance religieuse. N = 88. Question = « Te sens-tu appartenir à une religion ou à une confession particulière et, si oui, laquelle ? »	8
Figure 4 : Enquête sur les membres Nationalité. N = 88. Question = « Quelle est ta nationalité ? Merci d'indiquer le ou les pays dont tu as la nationalité. Plusieurs réponses sont possibles. »	9
Figure 5 : Enquête sur les membres Lieu de naissance. N = 88. Questions = « Es-tu né-e en Suisse ? / Tes parents sont-ils nés en Suisse ? »	9
Figure 6 : Enquête sur les membres Statut migratoire. N = 88. Représentation propre à partir des données sur le lieu de naissance et la nationalité.	9
Figure 7 : Enquête sur les membres Niveau de formation. N = 88. Questions = « Quelle est la formation la plus élevée que tu as achevée ? » / « Quelle est la formation la plus élevée que tes parents ont achevée ? »	9
Figure 8 : Enquête sur les membres Zone résidentielle. N = 88. Questions = « Laquelle de ces catégories décrit le mieux ta zone de résidence ? » / « Est-ce que ton PJ se trouve dans ta zone de résidence ? » / « Est-ce que le centre de tes intérêts (p. ex. ami-e-s, famille, formation, loisirs) se trouve dans ta zone de résidence ? »	10
Figure 9 : Enquête sur les membres Réseaux sociaux. N = 88. Questions = « Sur quels réseaux sociaux es-tu actif-ve ? Actif-ve signifie ici que tu les consultes au moins 1x par semaine. Plusieurs réponses sont possibles. » / « Et lequel de ces réseaux sociaux utilises-tu le plus ? Merci de n'en choisir qu'un seul. »	10
Figure 10 : Enquête sur les membres Intérêt politique. N = 88. Question = « De façon générale, dans quelle mesure es-tu intéressé-e par la politique ? »	11
Figure 11 : Enquête sur les membres Spectre politique. N = 88. Question = « Gauche, centre et droite sont trois termes fréquemment utilisés pour décrire les opinions politiques. Merci d'indiquer où tu te situes sur un spectre de 1 (gauche) à 10 (droite). *aucun = Je ne m'identifie pas à un spectre gauche-droite. »	11
Figure 12 : Enquête sur les membres Affiliation à un parti. N = 88. Question = « De quel parti politique es-tu actuellement le/la plus proche ? Merci de répondre à la question même si tu n'as pas le droit de vote actuellement. » Les partis qui n'ont pas obtenu de voix ont été omis dans le graphique (Lega die Ticinesi, Parti libéral-démocratique, Mouvement Citoyens Romand, Parti Pirate).	11
Figure 13 : Enquête sur les membres Expérience associative. N = 88. Questions = « Avant de devenir membre du parlement des jeunes, avais-tu déjà une expérience associative ? » / « En parallèle à ton engagement au sein du parlement des jeunes, es-tu actif-ve dans d'autres associations/organisations/mouvements ? Si oui, sous quelle forme ? »	11
Figure 14 : Enquête sur les membres Engagement : motivation. N = 88. Question = « Parmi les catégories suivantes, lesquelles ont motivé ta décision de rejoindre un parlement des jeunes ? Plusieurs réponses sont possibles. »	12
Figure 15 : Enquête sur les membres Engagement : information. N = 88. Question = « Comment as-tu entendu parler du parlement des jeunes ? »	12
Figure 16 : Enquête sur les membres Catégories de PJ. N = 88. Question = « Laquelle de ces catégories décrit le mieux les activités de ton parlement des jeunes ? Plusieurs réponses sont possibles. »	12
Figure 17 : Enquête sur les membres Activités des PJ. N = 88. Question = « Que fait ton parlement des jeunes ? Coche les activités qui ont eu lieu au moins une fois dans ton PJ. Plusieurs réponses sont possibles. »	13

Figure 18 : Enquête sur les membres Défis des PJ. N = 88. Questions = « Où vois-tu actuellement des défis dans ton parlement des jeunes ? » / « Où vois-tu des améliorations à apporter dans ton PJ ? » / « Qu'est-ce qui te plaît plutôt moins dans ton PJ ? »	13
Figure 19 : Enquête sur les membres Opinions des jeunes parlementaires. N = 88. Question = Dans quelle mesure es-tu d'accord avec les affirmations suivantes ? Merci d'indiquer ton accord ou ton désaccord sur une échelle de 1 (tout à fait d'accord) à 5 (pas du tout d'accord). »	13
Figure 20 : Enquête sur les organisations Structure géographique. N = 41. Question = « Quelle est la structure géographique de ton parlement des jeunes ? »	14
Figure 21 : Enquête sur les organisations Structure juridique. N = 41. Question = « Quelle est la structure juridique de ton parlement des jeunes ? »	14
Figure 22 : Enquête sur les organisations Conditions à l'adhésion. N = 41. Question = « Y a-t-il des conditions à l'adhésion à ton parlement des jeunes ? Si oui, lesquelles ? Plusieurs réponses sont possibles. »	14
Figure 23 : Enquête sur les organisations Nombre de membres. N = 41. Question = « Combien de membres compte ton parlement des jeunes ? »	14
Figure 24 : Enquête sur les organisations Catégories des PJ. N = 41. Question = « Laquelle de ces catégories décrit le mieux les activités de ton parlement des jeunes ? Plusieurs réponses sont possibles. »	15
Figure 25 : Enquête sur les organisations Organisation. N = 41. Questions = « Y a-t-il un comité ou une présidence dans ton parlement des jeunes ? / Y a-t-il des groupes de travail ou des commissions dans ton parlement des jeunes ? »	15
Figure 26 : Enquête sur les organisations Échange. N = 41. Questions = À quelle fréquence se réunit votre parlement des jeunes ? / À quelle fréquence se réunit votre comité ? »	15
Figure 27 : Enquête sur les organisations Échange. N = 41. Questions = « Comment vous informez-vous sur les besoins de vos membres ? » / « À quelle fréquence vous informez-vous sur les besoins de vos membres ? »	15
Figure 28 : Enquête sur les organisations Droits politiques. N = 41. Question = « Si ton parlement des jeunes a des droits politiques, coche les cases correspondantes. Plusieurs réponses sont possibles. »	15
Figure 29 : Enquête sur les organisations Finances. N = 41. Question = Si ton parlements des jeunes reçoit des fonds, coche les cases correspondantes. Plusieurs réponses sont possibles. »	16
Figure 30 : Enquête sur les organisations Budget. N = 40. Question = « Quel est le budget annuel dont dispose ton parlement des jeunes ? »	16
Figure 31 : Enquête sur les organisations Échange externe. N = 41. Questions = « Ton parlement des jeunes a-t-il des échanges réguliers avec le canton ou la commune ? » et „Ton PJ a-t-il des échanges réguliers avec d'autres organisations/associations ? »	16
Figure 32 : Enquête sur les organisations Échange commune/canton. N = 41. Questions = « Ton PJ est-il sollicité par ta commune / ton canton pour des processus participatifs ou d'autres projets ? » et « Ton PJ est-il sollicité par ta commune / ton canton pour recueillir l'avis des jeunes sur des thématiques ou des projets politiques ? »	16
Figure 33 : Enquête sur les organisations Facteurs. N = 41. Question = « Selon toi, quel est le facteur le plus important / le deuxième plus important / le troisième plus important pour qu'un PJ fonctionne bien ? »	17
Figure 34 : Enquête sur les organisations Opinions. N = 41. Question = « Dans quelle mesure es-tu d'accord avec les affirmations suivantes ? Merci d'indiquer ton accord ou ton désaccord sur une échelle de 1 (tout à fait d'accord) à 5 (pas du tout d'accord).	17



DSJ FSPJ FSPG

Dachverband Schweizer Jugendparlamente
Fédération Suisse des Parlements des Jeunes
Federazione Svizzera dei Parlamenti dei Giovani

mit den Angeboten
avec les offres
con le offerte

youpa



easyvote

